

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS



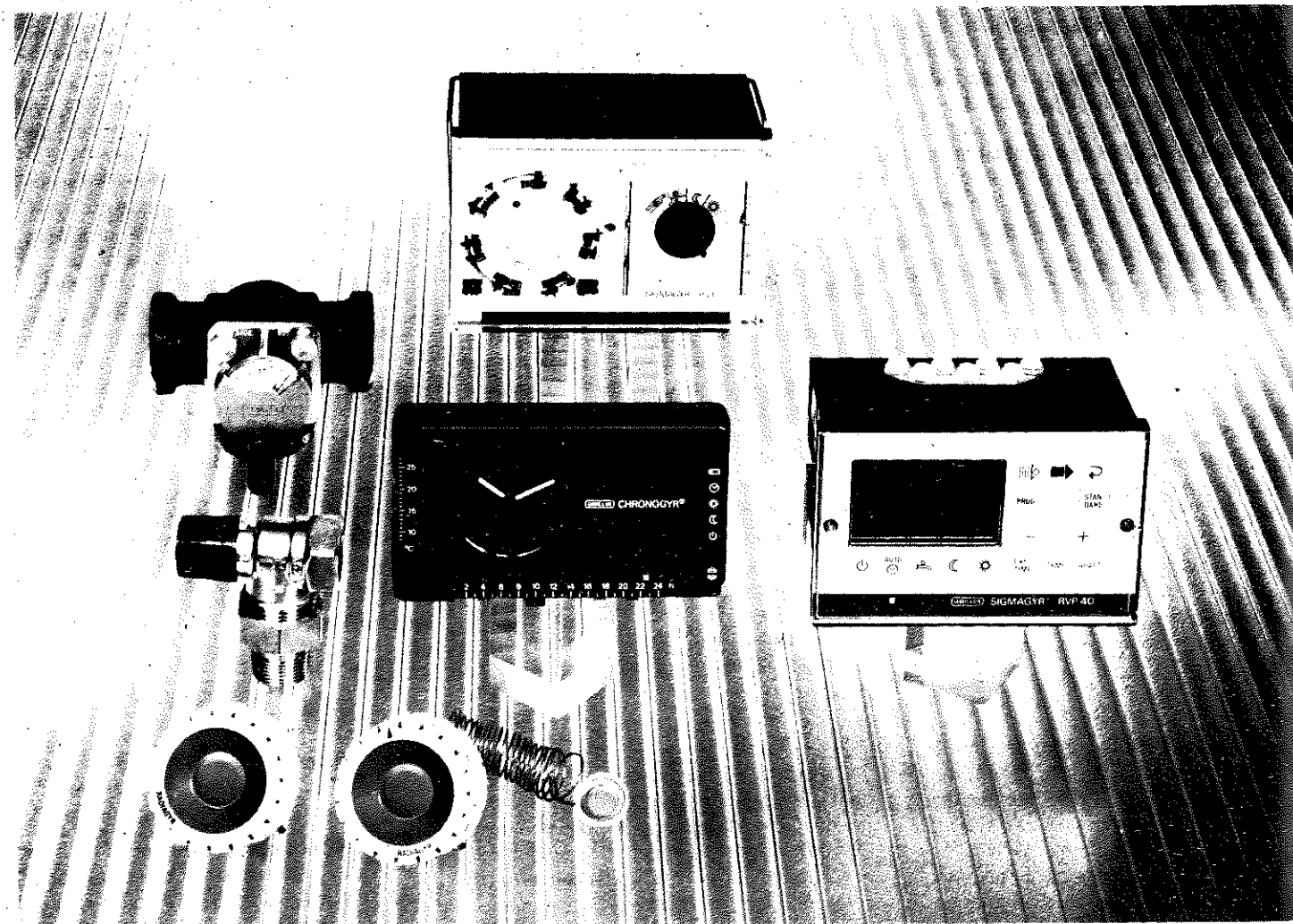
Nos scolaires à BRIGNEAU

LE VALENÇOIS

1987

La maîtrise de l'énergie dans l'habitation individuelle

Une gamme complète : du thermostat de radiateur
au régulateur central
— économie et confort assuré —



Pour mieux vous servir, notre réseau Landis & Gyr :

Zones de vente	Régions	Téléphones	Points de vente
Paris	Clichy	47.39.33.84	
Nord	Clichy Nord Lille Centre-Ouest Tours Centre-Est Dijon	47.39.33.84 20.55.61.95 47.46.14.10 80.52.58.39	Amiens Nantes Rennes Orléans Troyes Bourges Reims Nancy Caen Evreux
	Nord-Est Strasbourg Nord-Ouest Rouen	88.60.05.30 35.88.63.84	
Sud	Clichy Centre Rhône Alpes Lyon Méditerranée Marseille Sud-Ouest Bordeaux Midi-Pyrénées Toulouse	47.39.33.84 78.35.24.34 91.72.46.00 56.47.81.00 61.34.01.91	Annecy Grenoble Clermont-Ferrand Nice Montpellier Pau Angoulême

LANDIS & GYR

VALENCE EN BRIE

1987

Habitants : 495
Valençaises - Valençois
Chef lieu de Canton :
Le Chatelet en Brie

Arrondissement :
Melun

Département
Seine et Marne

13ème EDITION

REDACTION - DOCUMENTATION
DIFFUSION

MAIRIE

Directeur : Anne-Marie REDON

Rédacteur : Daniel REDON

Commission Presse

J. Beaudenon - C. Jacquet

P. Couturier - C. Petit

PHOTOS :

Le Parisien

République Seine et Marne

La Délivrance

DEPOT LEGAL 86 A RC 0/5 1986



Acquisition de l'ancien Presbytère par la Commune Notre patrimoine communal s'est enrichi

C'est fait, l'acte est signé !

Depuis le temps que nous en parlons... La Commune a acquis l'ancien presbytère. L'acte a été signé le 30 Juin 1987 en l'étude de Maître CHAVANE, notaire à Paris, 162 Bd Magenta, entre M. BEAUDON de MONY, président de l'Association Immobilière de Seine et Marne (A.I.S.M.), venderesse et Mme Anne-Marie REDON-MICHAUD, Maire, représentant la Commune de Valence-en-Brie, en présence de M. BACQUET, Percepteur à le Chatelet en Brie et Mme LAZARE, Agent Immobilier.

On se souvient que, par délibération, lors de la réunion du Conseil Municipal du 27 Octobre 1986, la décision a été prise par un vote à bulletins secrets (9 bulletins pour et 1 bulletin blanc).

L'achat de cet ancien presbytère est une histoire... trop longue à raconter et surtout trop pénible pour nous... conseillers municipaux qui n'avons fait que défendre l'intérêt communal - ce qui était notre devoir - en présence d'un conflit entre un intérêt particulier et l'intérêt de la commune - l'ancien presbytère étant un "emplacement réservé" au plan d'occupation des sols, selon une décision prise antérieurement à 1983. Je tiens à remercier mes

SOMMAIRE

Editorial : Achat du Presbytère

Réunions du Conseil Municipal
des 6.05.87 - 11.06.87 - 24.06.87

Compte-rendu d'activités

Nos scolaires à Brigneau

Les enfants ont la parole

La poste d'hier et d'aujourd'hui

Médaille de la famille pour
Madame BEDET (24 mai 1987)

Gala de Danse - 30 Mai 1987

Football :

Amitié Franco-Allemande
(6-7 Juin 1987)

Mariage rime avec jumelage

Fête de la musique (20.06.87)

VALC : Visite aux Châteaux de la
Loire (21 Juin 1987)

Les anciens et le 14 Juillet

David NAVARRO à l'honneur
(Judo)

Inscription sur les listes électorales

Nos Joies - Nos Peines

Divers

collègues du Conseil Municipal qui, devant ce problème, véritable "cas de conscience", ont fait en sorte que l'intérêt communal l'emporte.

Mes collègues, proches de moi, savent ce dont je parle et les moments pénibles que nous avons vécus...

A l'origine, je n'avais aucune idée arrêtée, ma décision dépendait du prix qui nous serait demandé. Le prix connu, 285.000 Francs, pour une superficie cadastrale de 1417 m² répartie en 1022 m² de jardin et 395 m² de sol, cette acquisition m'a semblé "une affaire". Mon sentiment fut conforté par l'estimation faite par le service des domaines (qui l'a évalué plus cher que le prix qui nous était demandé).

Après la décision prise par le Conseil Municipal, j'ai immédiatement tenté d'obtenir une aide financière. Suite au courrier de la Préfecture reçu le 16 Janvier 1987, le Conseil Municipal, délibérant, lors de la réunion du 23 Janvier, a sollicité l'obtention des subventions spécifiques de l'Etat au titre de la dotation globale d'équipement 1987 pour l'acquisition de cet ancien presbytère, recherchant à valoriser le patrimoine local, en aménageant dans cet immeuble un foyer polyvalent. Par lettre du 31 Mars 1987, M. le Préfet, Commissaire de la République, m'a fait connaître que compte tenu de l'intérêt de ce projet, il a décidé de réserver une suite favorable à notre demande et d'accorder à notre commune pour cette opération une

subvention d'un montant de 142.500 Francs (soit 50 % de subvention, c'est à dire moitié du prix).

Certes, des travaux importants devront être réalisés. C'est pourquoi, une demande de subventions pour "foyer polyvalent" a été envoyée au Conseil Général le 27 Mai 1987, et une somme de 300.000 Francs a été prévue au budget supplémentaire 1986.

Un ami Jean-Claude DONNADIEU, architecte DPLG, 12 rue Lapeyre à Paris 18ème, a eu la gentillesse de bien vouloir nous aider à monter les différents dossiers - tant pour l'obtention de la DGE 1987 que pour la demande de subventions pour "foyer polyvalent" et cénobévolent, ce qui représente encore une économie importante pour notre budget communal. Je tiens à lui exprimer toute ma reconnaissance et à le remercier au nom de tous.

Ainsi, l'ancien presbytère est acquis par la Commune pour la somme de 142.500 Francs plus les frais non encore connus à ce jour mais que je vous communiquerai dès que possible.

Une fois de plus, nous avons été guidés par l'intérêt communal seul en pensant à l'avenir...

Anne-Marie REDON-MICHAUD
Maire

Réunion de Conseil

6 Mai 1987

Présidente Anne-Marie REDON-MICHAUD
Maire

Étaient présents : M. GILET 1^{er} adjoint, Mmes BEAU-DENON 2ème adjoint, BERMOND 3ème adjoint, Mrs ROUSSEAU R., GARPIEL J.P., BLANQUET J., PIE-RUCCI J.F., LECLERC J., conseillers municipaux.

Était absente Mme KLEIN M.L., ayant donné pouvoir à Mme REDON.

Secrétaire de séance : Mme BEAUDENON

Après lecture du compte-rendu du 26 Mars 1987, celui-ci est adopté.

NOUVEAUX TARIFS - augmentation prévue 2,50 % à partir du 1er Juin 1987.

• Tickets taxi

En 1986 = 4,90 Frs
En 1987 = 4,90 Frs x 2,50 % = 0,12 + 4,90 = 5,02
-arrondi à 5 Frs

• Garantie de recettes

En 1986 = 52,35 Frs
En 1987 = 52,35 Frs x 2,50 % = 1,31 + 52,35 = 53,66
-arrondi à 53,65 Frs

D.G.E. 1987

Mme le Maire donne lecture d'une lettre du 31 Mars 1987 de M. le Préfet, Commissaire de la République - Un dossier relatif à l'acquisition de l'ancien presbytère a été envoyé le 9 Février 1987 demandant une subvention au titre de la D.G.E. réservée aux petites communes.

Compte tenu de ce projet, M. le Préfet, Commissaire de la République, a décidé de réserver une suite favorable à notre demande et d'accorder à notre commune pour cette opération une subvention de 142.500 Frs (soit 50 % du prix d'achat qui s'élève à 285.000 Frs). (Remarquons que la décision a été prise très rapidement),

Une lettre de remerciements a été envoyée à M. le Préfet, Commissaire de la République.

TRAVAUX D'UTILITE COLLECTIVE

Suite à ce qui a été prévu lors du vote du budget primitif, le Conseil Municipal autorise le maire à recruter un jeune

pour aider aux travaux de la commune pour une durée de 6 mois et à signer la convention avec l'Etat, représenté par M. le Préfet, Commissaire de la République. (Payé par l'Etat 1.250 Frs par mois + 500 Frs réglé par la commune).

SUBVENTIONS 1987

Le Conseil Municipal décide d'allouer les subventions 1987 à :

- V.A.L.C. (Valence - Animation - Loisirs - Culture)
 - En 1986 - 1.655 Frs - En 1987 + 5 % = 82,75 + 1.655 = 1.737,75 arrondi à 1.740 Frs
- Club M. VINCENT
 - En 1986 - 605 Frs - En 1987 + 5 % = 635,25 Frs arrondi à 635 Frs

Pour toucher une subvention du Conseil Général, le club doit toucher une subvention communale. Le dossier doit être envoyé avant le 22 Mai 1987.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Comme chaque année, le Conseil Municipal décide d'organiser un concours communal des maisons fleuries.

Les personnes désireuses de participer au concours sont priées de se faire inscrire à la mairie ou auprès de :

Mme BEAUDENON - Tél. : 64.31.82.53

ou

Mme BERMOND - Tél. : 64.31.80.71

Avant le 20 JUIN 1987

INFORMATIONS

- Achat tondeuse WOLF, acheté au garage de Valence M. ARRIVAULT

1 tondeuse WOLF 57440	7.844,74 Frs
1 bac RD PRO	+ 548,23 Frs
	8.392,97 Frs
Remise 5 %	- 419,64 Frs
	7.973,33 Frs
T.V.A. 18,60 %	1.483,04 Frs
	9.456,37 Frs

EXTENSION ECLAIRAGE PUBLIC RUE DES FOURS A CHAUX

Travaux effectués par l'entreprise BORNHAUSER MOLINARI FOUGEROLLE de DAMMARIE LES LYS.

Coût H.T.	4.207,60 Frs
T.V.A. 18,60 %	+ 782,60 Frs
	4.990,20 Frs

S.A.R.L. TRANSPORTS

JACQUET

Semi-Remorques
Savoyarde - Benne
Surbaissés - Téléscoptique
Plateau Ridelles

TÉL. : 431 82-91
(Lignes groupées)

13, Rue Octave Rousseau 77830 VALENCE EN BRIE

COPRAGIM

FRANÇOIS BAPT

AGENT IMMOBILIER
FNAIM

13, place
du Marché au Blé
77130
MONTEREAU
432.70.42

**CONSEIL
IMMOBILIER**

Garage de VALENCE

M. ARRIVAULT

Réparation - Vente
TOUTES MARQUES
MOTOCULTURE

6, rue Octave Rousseau
77830 Valence en Brie
Tél. : 64.31.83.80

"SPAR"

épicerie - fruits - légumes - butagaz

ouvert tous les jours sauf le lundi

livraison à domicile

Place de l'Eglise Valence en Brie
TÉL. : 431-83-62

INTERVENTIONS	NOMBRE	VALENCE
Incendies	174	4
Feux de cheminées	51	1
Asphyxies	78	1
Sauvetage de personnes	5	0
Sauvetage d'animaux	17	1
Secours routiers	338	11
Transports de malades et blessés	940	11
Epuisements de caves ou sous-sol	12	1
Destructions de nids de guêpes	512	12
Opérations diverses	243	4
Sans interventions	142	1
Fausses alertes	76	0
TOTAL	2.588	47

Total des victimes en secours routiers et malades ou blessés

Décédés	56
Blessés graves	346
Blessés légers	1.137
Total	1.539

Interventions VALENCE

Interventions	Victimes décédées	Blessés	
		Graves	Légers
Asphyxies	1		
Secours routiers		5	16
Autres		2	10
Total	1	7	26

COMPTE-RENDU DE REUNIONS

- le 31 Mars 1987	- Le Chatelet en Brie - Syndicat du Collègue Rosa Bonheur - Compte administratif 1986 - Budget primitif 1987	Montereau - 15 h - Inauguration de la fête de la St Parfait
- le 4 Avril 1987	- A la mairie - Les nouveaux habitants	- le 25 Avril 1987 - St Genis l'Argentièrre - Visite salle polyvalente : chauffage
- le 6 Avril 1987	- P.O.S. avec M. le Commissaire-Enquêteur	- le 27 Avril 1987 - P.O.S. avec géomètre
- le 10 Avril 1987	- Réunion V.A.L.C.	- le 28 Avril 1987 - 9 h 30 - Tribunal Melun - Affaire FROSIO - 16 h 00 - Préfecture "La décentralisation avec Yves Galland Ministre des collectivités locales.
- le 11 Avril 1987	- Fércy - Exposition informatique par la Sté LE GUEN - 11 h -	- le 30 Avril 1987 - "Les Enfants Heureux" Comité de gestion
		- le 6 Mai 1987 - Préfecture "A 5"

Réunion de Conseil

11 Juin 1987
Présidente Anne-Marie REDON-MICHAUD
Maire

Étaient présents : M. GILET 1^{er} adjoint, Mme BERMOND 3^{ème} adjoint, Mrs ROUSSEAU R., GARPIEL J.P., BLANQUET J., PIERUCCI J.F., LECLERC J., conseillers municipaux.

Étaient absentes Mme BEAUDENON, excusée ayant donné pouvoir à M. GILET ; Mme KLEIN excusée ayant donné pouvoir à Mme REDON.

Secrétaire de séance : Mme BERMOND

Après lecture du compte-rendu du 6 Mai 1987, celui-ci est adopté.

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION SPECIFIQUE DE L'ETAT AU TITRE DE LA DOTATION GLOBALE D'EQUIPEMENT 1987

Pour l'acquisition d'un bâtiment ancien à des fins d'utilisation publique ou communale à caractère socio-éducatif (arrêté de M. le Préfet, Commissaire de la République du Département de Seine et Marne n° 87 - MI - D.G.E. - 078 du 18 Mai 1987) Mme le Maire donne lecture dudit arrêté.

Art 1er - Est admis le principe du financement de l'acquisition d'un immeuble (ancien presbytère) pour la commune de VALENCE EN BRIE.

Art 2 - Le montant de la dépense subventionnable est fixé à 285.000 Frs.

Art 3 - Aux taux de 50 % une subvention de 142.500 Frs est allouée à la commune de VALENCE EN BRIE pour l'acquisition d'un immeuble (ancien presbytère) sis 2, rue du Presbytère - cadastré n° F 401 - superficie 1.417 m² etc.

REMISE EN ETAT DU CHEMIN ALLANT A LA STATION DE POMPAGE

La commission des travaux s'est réunie le lundi 1er Juin 1987 à 18 heures.

Étaient présents : Mme REDON, Maire, M. GILET, 1er adjoint, Mme BEAUDENON, 2^{ème} adjoint, Mme BERMOND, 3^{ème} adjoint, Mrs ROUSSEAU R., GARPIEL J.P., LECLERC J., conseillers municipaux. Mme DAVID représentait M. BACQUET, percepteur au Chatelet en Brie ; M. BARBIER ingénieur de la Direction Départementale de l'Agriculture.

Mme le Maire indique aux membres du Conseil qu'une remise en état du chemin d'accès à la nouvelle station de pompage du Bois des Bouleaux est nécessaire.

Une consultation auprès de quatre entreprises spécialisées a été lancée. Mme le Maire donne lecture de la note comparative des offres établie par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt.

Elle précise que le financement de cette opération est prévu dans le cadre de l'inscription de 350 000 Francs dont bénéficie la commune au titre du programme 1986 d'ali-

mentation en eau potable des communes rurales.

Le Conseil Municipal, ayant ouï cet exposé :
- accepté la proposition de l'entreprise PEPIN pour un montant de 32 911,50 F. TTC ;
- donne pouvoir à Mme le Maire pour passer commande à l'entreprise.

TRAVAUX - ENTRETIEN

Les commissions "Entretien et Travaux" se sont réunies le jeudi 4 Juin 1987 à 18 h 30.

Étaient présents : Mme REDON, Maire, M. GILET, 1er adjoint, Mme BERMOND, 3^{ème} adjoint, Mrs ROUSSEAU R., GARPIEL J.P., LECLERC J., conseillers municipaux.

Faisant suite à la consultation lancée à différentes entreprises ou artisans, les commissions ont examiné les propositions reçues et proposent au Conseil Municipal de confier les travaux :

Peintures école : à l'entreprise MILAN, 9 Chemin de Halage de l'Yonne 77130 MONTEREAU. Proposition acceptée.)

Chauffage salle polyvalente : à la Sté HOSPITAL, 48 avenue du Général Patton 77000 MELUN (panneaux radiants AZTEC - Sidéal Thermics). Proposition acceptée.

ELECTIONS PRUD'HOMALES - Le 9 Décembre 1987 -

Commission administrative - Art R 513.18 - Décret n° 87/107 du 18/02/87

La commission administrative prévue au 7^{ème} alinéa de l'art. L 513.3 est composée du Maire ou de son représentant, d'un délégué de l'administration désigné par le Commissaire de la République ou le Commissaire adjoint de la République, d'un délégué désigné par le Président du Tribunal de Grande Instance, d'un électeur employeur et d'un électeur salarié. Pour l'électeur employeur et pour l'électeur salarié, il est désigné un suppléant.

Les employeurs et les salariés, titulaires et suppléants, sont nommés par le Conseil Municipal sur proposition du Maire, parmi les électeurs inscrits sur la liste électorale prud'homale de la Commune.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal nomme :
- Electeur employeur :
• Titulaire : M. Daniel JACQUET
• Suppléant : M. Michel HADROT
- Electeur salarié :
• Titulaire : M. Jean-Claude CONFLANT
• Suppléant : Mme Yvette TRANSON épouse TOURBET

SECRETAIRE DE MAIRIE

Le Conseil Municipal décide de porter le poste de secrétaire de Mairie au niveau 2 à compter du 1er Juillet 1984 (régularisation - Rappel).

FEU D'ARTIFICE LE 13 JUILLET 1987

Le Conseil Municipal décide de "tirer un feu d'artifice" le 13 Juillet.

INFORMATIONS

Subvention du Conseil Général

Mme le Maire donne lecture d'un courrier du 3 Juin 1987 de M. LE GUEN, Conseiller général, nous informant que notre commune bénéficiera d'une subvention de 3.552 Frs (le bureau du Conseil Général a réparti un crédit de 1.014.832 Frs destiné à aider financièrement les communes pour leur voirie).

Services d'incendie et de secours - Arrêté n° 87.008 du 30/1/1987 fixant le montant des cotisations communales pour l'année 1987.

Art 1er - Le taux de la cotisation communale des communes aux dépenses de fonctionnement de la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours est fixé à 22 Frs par habitant pour 1987 - VALENCE = 495 habitants x 22 Frs = 10.890 Frs (recueil des Actes Administratifs 1987 n° 6).

Fête communale des 9 et 10 Mai 1987

Bénéfice : 10.000 Frs (pour les enfants de la commune).

Un grand merci à tous ceux et celles qui nous ont aidés et aux généreux donateurs de lots. Tous les lots ont été offerts.

Générosité et bénévolat ne sont pas de vains mots... Cette réussite en est la preuve - **Merci pour nos enfants** - à toutes celles et tous ceux qui œuvrent dans le même sens que nous.

COMPTE-RENDU DE REUNIONS OU RENDEZ-VOUS

- le 8 Mai 1987 - Cérémonie au Monument aux Morts

- | | |
|-------------------------|---|
| - le 9 et 10 Mai 1987 | - Fête communale |
| - le 11 Mai 1987 | - Réunion avec D.D.E. - P.O.S. |
| - le 23 Mai 1987 | - Féricy - Exposition "Art et Artisanat" |
| - le 24 Mai 1987 | - Remise à Mme BEDET du diplôme de la famille française |
| - le 25 Mai 1987 | - 14 h - Cadastre
- 15 h - Direction Générale des Impôts
- 16 h - Conseil Général
- 17 h - Préfecture
- 18 h - Pompiers - Rendez-vous avec Capitaine PERRY de MONTEREAU |
| - le 26 Mai 1987 | - MELUN - Etude de Me GIACOMONI (affaire FROSIO) |
| - le 1er Juin 1987 | - 15 h - Rendez-vous avec M. COLAS, architecte des Bâtiments de France (Eglise)
- 18 h - Commission des travaux : remise en état du chemin allant à la station de pompage |
| - le 3 Juin 1987 | - Commission des impôts |
| - le 4 Juin 1987 | - Commission entretien
- Commission travaux |
| - le 6-7 et 8 Juin 1987 | - (Pentecôte)
- Voyage en Allemagne - Reçus par nos amis de RENDEL - Les cadeaux offerts (2) ont été rapportés à la Mairie de Valence en Brie. |

Réunion de Conseil

24 Juin 1987
Présidente Anne-Marie REDON-MICHAUD
Maire

Étaient présents : M. GILET 1^{er} adjoint, Mmes BEAUDENON 2^{ème} adjoint, BERMOND 3^{ème} adjoint, Mrs ROUSSEAU R., BLANQUET J., PIERUCCI J.F., LECLERC J., conseillers municipaux.

Étaient absents : Mme KLEIN M.L., ayant donné pouvoir à Mme REDON et M. GARPIEL J.P., ayant donné pouvoir à Mme BEAUDENON.

Secrétaire de séance : Mme BEAUDENON

Après lecture du compte-rendu du 11 Juin 1987, celui-ci est adopté.

REFECTION D'UNE PARTIE DE LA RUE E. PARQUET

La commission des travaux s'est réunie le 22 Juin 1987 à 18 h 30. Étaient présents : Mme REDON, Maire ; M. GILET 1^{er} adjoint, Mme BEAUDENON 2^{ème} adjoint, Mme BERMOND 3^{ème} adjoint, MMrs ROUSSEAU R., GARPIEL J.P., BLANQUET J., LECLERC J., conseillers municipaux. M. BRIEU, ingénieur de la Direction Départementale de l'Équipement.

Le financement de l'opération a été prévu. Une subvention du Conseil Général au titre de 1986 a été accordée : aide supplémentaire accordée par le Département aux communes pour la remise en état de leur voirie communale.

Montant des travaux : 85.333 Frs

Subvention 30 % = 25.600 Frs (chapitre 912 - Article 130/5)

Une consultation auprès de 6 Entreprises spécialisées a été lancée.

Ayant procédé à l'ouverture des plis, la commission propose au Conseil Municipal :

- d'accepter la proposition de l'entreprise LEFEBVRE pour un montant de : 83.684,16 Frs T.T.C. (offre la plus avantageuse). *Proposition acceptée.*

- le Conseil Municipal donne pouvoir à Mme le Maire pour passer commande à l'entreprise.

EGLISE - RESTAURATION INTERIEURE - DEMANDE DE SUBVENTION - TRAVAUX URGENTS (chute de plâtre).

M. COLAS architecte des bâtiments de France ayant été consulté, le conseil prend connaissance du programme proposé qui comprend :

- une restauration intérieure d'une travée de la nef et de l'entrée.

L'estimation des travaux est évaluée à la somme de 78.571,31 Frs TTC.

Le Conseil Municipal, après avoir étudié le projet qui lui est soumis,

DECIDE

1° - d'approuver ce projet établi par M. COLAS, architecte des bâtiments de France

2° - de solliciter du Conseil Général de Seine et Marne (service départemental du Patrimoine) les subventions nécessaires à la réalisation de ces travaux pour la sauvegarde de ce bâtiment. (30 % prévu dans le cadre du PCNP)

s'engage à compléter le financement par prélèvement sur les ressources propres au budget de la commune et par emprunt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

autorise le maire à prendre toutes dispositions pour la poursuite du projet.

COMITE CANTONAL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE

Le Conseil Municipal désigne les délégués de la commune :

- Titulaire : Mme REDON-MICHAUD
- Suppléant : Mme BEAUDENON

INFORMATIONS

Le ramassage des textiles aura lieu le samedi 17 octobre 1987 (Organisé par l'Association des Paralysés de France - Délégation de Seine et Marne).

COMPTE-RENDU DE REUNIONS OU RENDEZ-VOUS

- | | |
|-------------------|---|
| - le 13 Juin 1987 | - MACHAULT
- 9 h 20 Amicale des Maires
- 12 h 30 - Repas
- CHARTRETTES
- 15 h 45 - Inauguration de la salle des sports |
| - le 14 Juin 1987 | - ECHOUBUOLAINS - Jeux intervillages |
| - le 15 Juin 1987 | - Sté des Eaux - M. RADET - D.D.A. M. BARBIER et M. RICH |
| - le 17 Juin 1987 | - Commission "Fêtes" : 13 et 14 Juillet |
| - le 18 Juin 1987 | - 17 h 45 - Projet : Contrat Rural
- 19 h 15 - Monument aux morts : Appel du 18 Juin 1940 |
| - le 19 Juin 1987 | - Commissions des travaux et des chemins : remise en état du chemin allant à la station de pompage |
| - le 20 Juin 1987 | - Fête de la musique - Guitare à l'église |
| - le 22 Juin 1987 | - 14 h 30 - Plan d'occupation des sols : examen des observations émises à l'enquête publique (avec D.D.E. et différents organismes associés)
- 18 h 30 - Commission travaux : rue Emile Parquet. |

TOUT POUR LA PECHE

NATURALISATION
AQUARIOPHILIE



Michel PIOUS

6, rue Danielle Casanova
77130 MONTEREAU

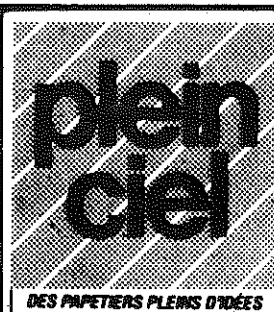
Tél. : 432.08.77

R. C. 75 A 196



JEAN LEFEBVRE
travaille pour vous

Agence locale :
CANNES-ÉCLUSE
Tél. : 432-88.77
77130 MONTEREAU



Librairie - Papeterie

ETS CHAMBON S.A.

au capital de 250.000 F

8, rue du Docteur-Arthur-Petit
77130 MONTEREAU
Tél. : 64.32.08.27

TRAVAUX A EFFECTUER A L'ANCIEN PRESBYTERE - DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DU CONSEIL GENERAL (délibérations : 6 Mai - 11 et 24 Juin)

- Le Conseil Municipal :
- approuve l'avant-projet présenté par M. DONNADIEU Jean-Claude, architecte D.P.L.G. 12, rue Lapeyrère Paris 75018 - (Plans établis bénévolement) et sollicite une subvention du Conseil Général ;
 - s'engage d'inscrire à son budget le concours financier qui restera à sa charge ;
 - s'engage d'affecter les locaux aux activités pour lesquelles ils ont été prévus lors de l'attribution de la subvention ;
 - s'engage de prendre les dispositions nécessaires pour assurer l'entretien et le gardiennage de ces installations ;

- s'engage d'ouvrir à toutes les catégories d'utilisateurs (individuels et groupements) ; le fonctionnement devra être assuré conformément aux textes régissant les associations soumises à la loi du 1er Juillet 1901 ;
- s'engage de ne pas commencer les travaux avant l'attribution des subventions.

Plan de financement

- Subvention du Conseil Général
Plafond 700.000 Frs
Subvention 60 % = 420.000 Frs
- Le reste de la dépense sera en partie autofinancée par la commune et recours à l'emprunt si besoin est (selon les disponibilités de la commune).

Compte rendu d'activités depuis le N° 12

AVRIL

- 13 - P.O.S.
- 22 - Réunion pour le "Valençois" N° 12
- 25 - St Genis l'Argentièr (Rhône) avec ingénieur IDEAL THERMIQUE pour le chauffage de la salle
- 27 - P.O.S. avec géomètre
- 28 - 9 h 30 MELUN - Affaire FROSIO - Tribunal
- 16 h PREFECTURE Réunion avec M. le Ministre des collectivités locales (M. Yves GALLAND) : décentralisation
- 29 - Réunion pour ancien presbytère avec Jeunesse et Sports et architecte
- 30 - Enfants Heureux : Comité de gestion

JUIN

- PERRY
- 26 - MELUN - Me GIACOMONI - Huissier/Affaire FROSIO

- 1 - 15 h Rendez-vous avec M. COLAS - Architecte des Bâtiments de France - Eglise
- 18 h Commission des travaux : remise en état chemin allant à la station de pompage
- 3 - Commission des impôts
- 4 - Commission entretien
- Commission travaux
- 6-7 et 8 - ALLEMAGNE : RENDEL
- 11 - Réunion du Conseil
- 13 - MACHAULT - Amicale des Maires - Repas
- CHARTRETTES - Inauguration de la salle des sports
- 14 - ECHOUBOULAINS - Jeux intervillages
- 15 - Rendez-vous avec Sté des eaux - examen des différents problèmes
- 17 - Commission fêtes : 14 Juillet
- 18 - Projet : contrat rural
- Monument aux morts : Appel du 18 Juin 1940 - lecture du message du Général de Gaulle
- 19 - Commissions travaux et chemins : communale et extra-communale : remise en état du chemin allant à la station de pompage
- 20 - Fête de la musique : Guittare à l'église
- 22 - 14 h 30 - P.O.S. avec D.D.E. et les différents organismes associés
- 18 h 30 - Commission travaux
- 24 - Réunion conseil
- 26 - PREFECTURE : Auto-route A 5

MAI

- 4 - Rendez-vous avec E.D.F.
- 6 - 9 h PREFECTURE : A 5
- 18 h 30 Réunion de conseil
- 8 - Cérémonie au monument aux morts
- 9 et 10 - Fête communale
- 11 - Avec Direction Départementale de l'Équipement : P.O.S.

VACANCES

- 23 - Féricy : exposition "Art et Artisanat"
- 24 - Remise diplôme de la famille française à Mme BEDET
- 25 - 14 h cadastre impôts - cité administrative
- 15 h Direction Générale des Impôts
- 16 h Conseil Général : médaille pour exposition de peintures
- 17 h Préfecture : arrêté de subvention - achat presbytère -
- 18 h Pompiers Montereau : rendez-vous avec Capitaine

LES ENFANTS ONT LA PAROLE

EN CLASSE DE MER A BRIGNEAU

C'est du 9 au 24 juin dernier que nous sommes partis en classe de mer. Nous avons été accueillis au centre nautique de BRIGNEAU, situé dans le Finistère, près de Quimperlé et de Concarneau.



Le centre est construit dans un grand parc et il est composé de plusieurs bâtiments: salle à manger, dortoirs, classes et voilerie. Tous les jours,

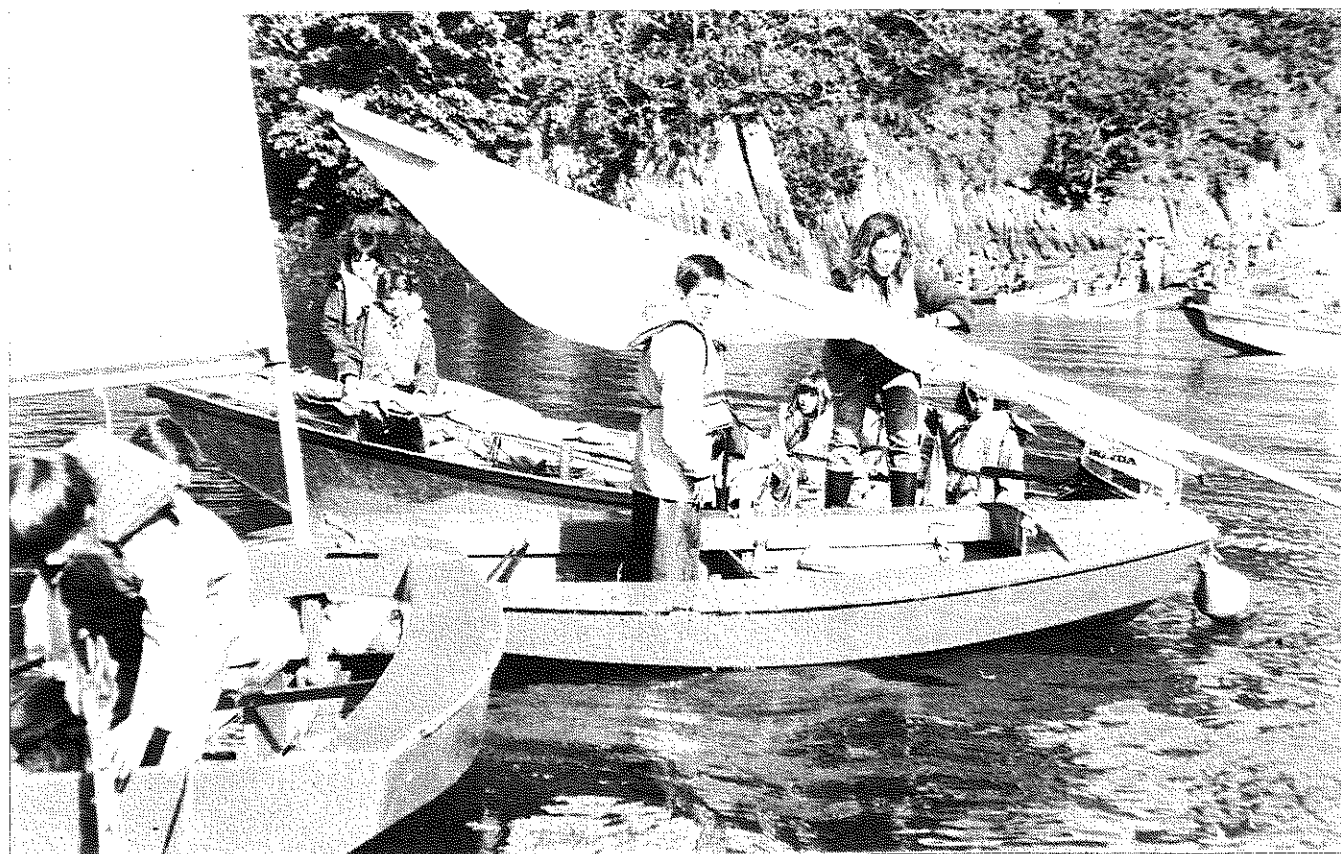
après les repas, nous jouons à cache-cache ou au ballon dans le parc. C'est ce que font quelques-uns d'entre nous sur cette photo.



Nos deux activités principales ont été la découverte du milieu marin et la voile. Les bateaux sur lesquels nous avons navigué s'appellent des "OPTIMIST".

Nous avons débuté en les utilisant sans voile: deux pagayeurs et un barreur. Puis nous avons fait du canoë ce qui nous a permis de sortir du port et d'al-

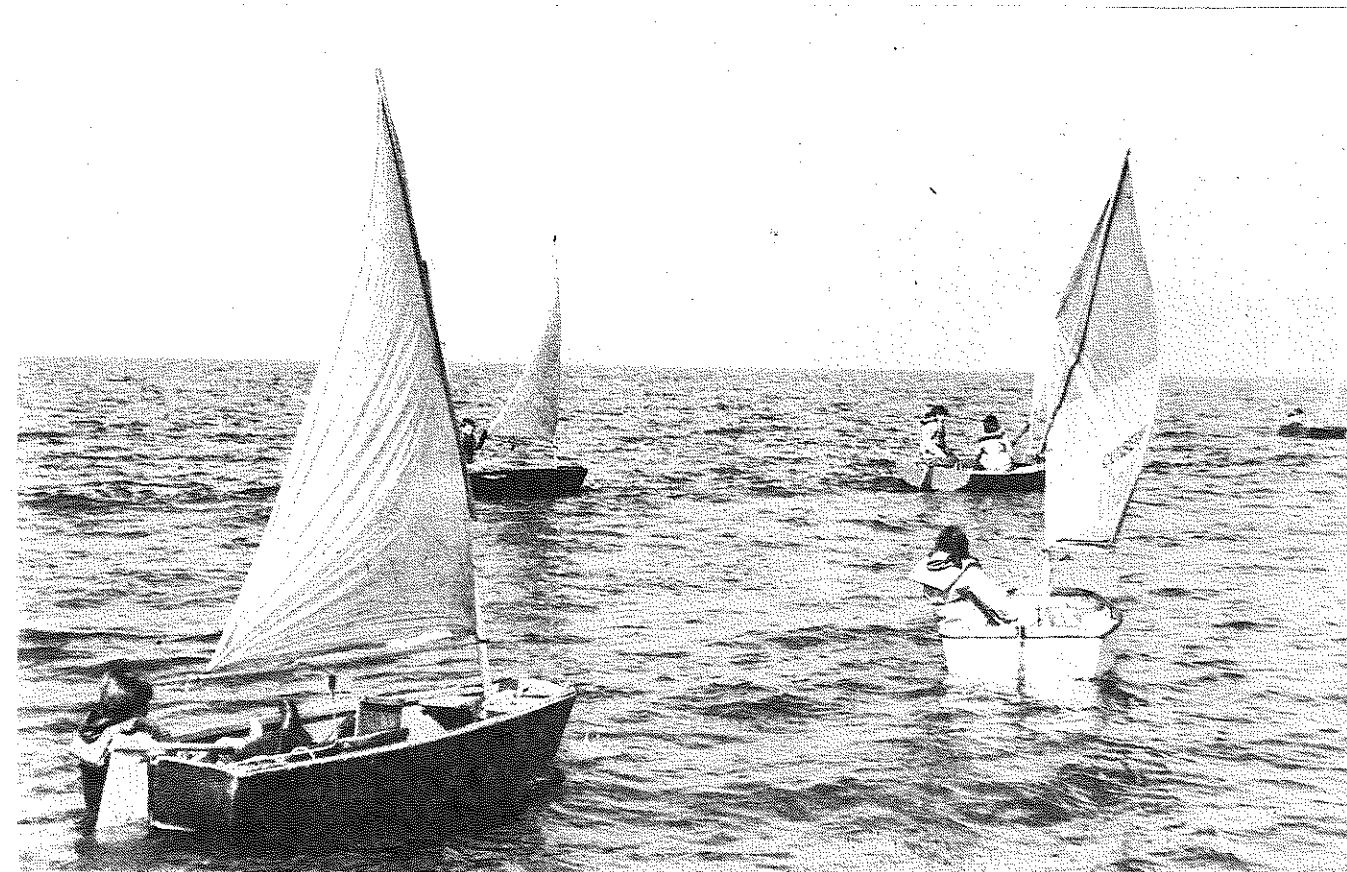
ler en mer. Mais nous étions accompagnés et surveillés par les animateurs qui nous suivaient en prame, bateau métallique propulsé par un moteur à essence. Nous avons tous une brassière qui, en cas de chute dans l'eau, nous permettait de flotter en attendant les secours.



Au début de chaque séance, la prame nous amenait jusqu'aux OPTIMIST qui étaient ancrés dans le port. Alors, commençait une opération délicate: le gréement du bateau.

En équilibre instable, il nous fai-

lait monter la voile, tendre la livarde, fixer le gouvernail et installer l'écoute dans les poulies. Plus d'une fois, nous avons manqué de goûter l'eau du port avant d'être partis!!!



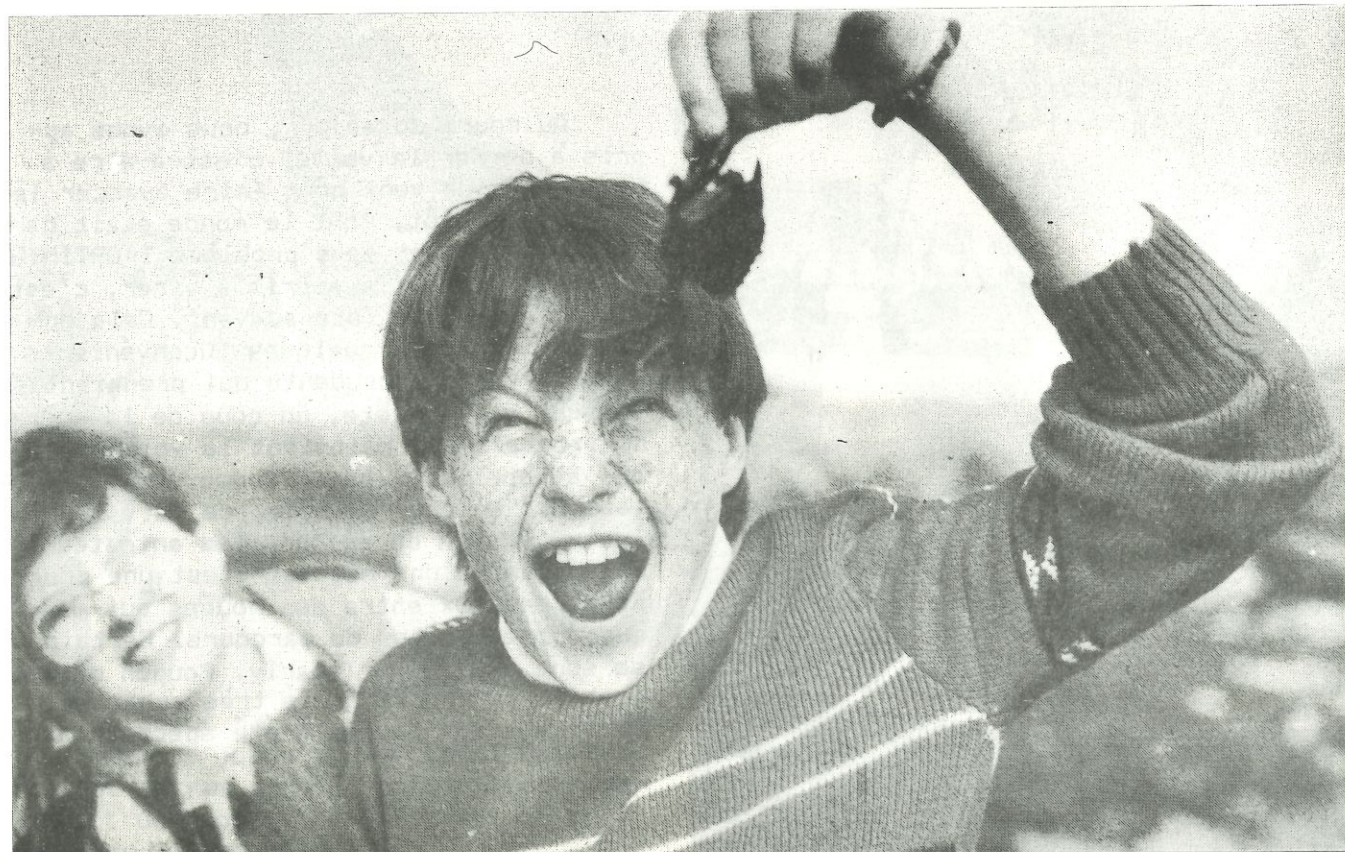
Au cours du séjour, nous avons appris à border la voile, c'est-à-dire à la gonfler de vent pour faire avancer le bateau. Bientôt, tout le monde était capable de diriger sans problème l'OPTIMIST. Nous avons ensuite appris à virer, c'est-à-dire à tourner face au vent. Cela entraînait parfois quelques inconvénients pour certains imprudents qui prenaient souvent sur la tête, un coup de la barre horizontale qui maintient la voile et qui s'appelle la bôme. Comme certains disaient: "Un coup de bôme, ça fait BOUM!"

A la fin du séjour, les animateurs ont organisé une régate: c'est une course de bateaux entre des bouées qui marquent les limites du parcours. Certains se sont crus être Tabarly, Poupon ou Pigeot et la course a été très acharnée. Le virage aux bouées a été spectaculaire.



Dès le premier jour, nous sommes allés pêcher dans les rochers, à marée basse. Nous avons attrapé toutes sortes d'animaux marins que nous ne connaissions pas: le lièvre de mer, l'anémone, l'our-

sin, la porcelaine, la patelle... Mais la capture des crabes n'a pas toujours été facile et Éric s'est rendu compte que leurs pinces étaient un moyen de défense très efficace.



Nous les avons tous ramenés dans la classe et nous les avons installés dans un grand aquarium rempli d'eau de mer, de sable, de cailloux et d'algues. Nous avons pu ainsi découvrir comment ils vivent, comment ils se nourrissent et comment ils se reproduisent.



Au cours de notre séjour, nous avons aussi découvert la vie des marins. Nous avons visité le port de Concarneau: la criée, le débarquement du thon tropical, les magasins de marée, les chantiers navals, le musée de la pêche.



Une autre excursion nous a emmenés à la réserve ornithologique de Cap Sizun aux ports de Saint Guénolé et du Guilvinec, et au phare d'Eckmül.

Nous sommes capables maintenant de reconnaître: les chalutiers à pêche latérale ou à pêche arrière, les sardi- niers, les thonnières-senneurs, les tho- niers-germoniers et les caseyeurs.

OBSERVATION DES OISEAUX AU CAP SIZUN.

PROMENADE EN PRAME, LE DERNIER JOUR



Nous avons bien apprécié ce séjour qui nous a fait dé- couvrir des tas de choses et pendant lequel nous n'avons pas vu passer le temps. NOUS SOMMES PRETS A Y RETOURNER.

LES ENFANTS ONT LA PAROLE

Création poétique (Assemblage de vers)

Recette : Faire lire aux enfants des vers extraits de diverses œuvres poétiques. Leur demander d'en choisir un certain nombre de manière à composer un poème. Introduire, si nécessaire, quelques vers personnels ou même modifier certains de ceux proposés. Laisser mûrir quelques jours et déclamer sa création aux camarades assemblés.

*Près des collines fleuries,
Je chante pour passer le temps,
Dans la beauté et la douceur de la
saison.*

*Mais qui parle ?
Il y a dans ma tête une abeille qui parle
de la clarté de l'air.
"Ecoute encore, dit-elle, dans un
silence de tonnerre.
Il faut bien vivre de l'air du temps.
Regarde le soleil déridé brillant au
travers de l'eau qui joue de la musique"
(Collectif)*

*Je chante, je chante.
Et vous, que faites-vous, ô visage
troublé ?
J'attends, j'attends...
Le temps qui passe quand un peu de
soleil jaunit la terre blanche,
Une vie qui joue de la musique,
Un bonheur sans mélange.
(Collectif)*

*Quand un peu de soleil jaunit la terre
blanche,
Sur les collines fleuries,
Dans la beauté et la douceur de la
saison,
Pour toi,
J'ai chanté en regardant les aurores
nouvelles.
(Antoine Imbault - CM2)*

*A mesure que je vis,
L'aiguille grince et le temps tourne.
Je chante pour passer le temps,*

*Pour regarder de près ces aurores
nouvelles
Et une vie qui joue de la musique pour
nous guider dans la beauté et la douceur
des saisons.
(Magali Garpiel - CM2)*

*Une vie qui joue de la musique ;
c'est un violon qui frémit.
(Eric Lacomme - CM2)*

*Dans un silence tonnerre,
Mon verre s'est brisé dans un éclat de
rire.*

*Mais qui parle, qui entend ?
Il y a dans ma tête une abeille qui parle
et un violon qui frémit comme un cœur
qu'on afflige.
(Gauthier Ricordeau - CM1)*

*L'eau c'est différent :
Elle a des yeux qui jouent de la musique
Avec un violon qui frémit comme un
cœur.
(Frédéric Lamoureux - CM2)*

*Pour nous guider,
Un peu de soleil jaunit
La terre blanche,
Et joue de la musique qui ne s'arrête
jamais
(François Kopera - CM2)*

*Dans la beauté et la douceur de la
saison,
Des flaques d'argent tremblaient
près des collines fleuries.
(Aurore Navarro - CE2)*

A la découverte de votre Bureau de POSTE

Créé aux environs de 1890 et installé chez un particulier route N° 5 de Paris à Gex, votre bureau de POSTE fut transféré en 1974 dans des locaux municipaux (l'ancienne école que beaucoup d'entre vous ont fréquentée).

"LA POSTE" de VALENCE EN BRIE est un bureau distributeur d'où partent deux facteurs en voiture assurant la distribution du village et des campagnes de Valence mais aussi celles de Pamfou et d'Echouboulains.

Son guichet est ouvert au public tous les jours du lundi au vendredi de 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H et le samedi matin de 9 H à 12 H.

Votre "POSTE" vous permet de faire toute une série d'opérations que vous ne connaissez peut être pas. Permettez moi de vous les présenter en quelques lignes.

Tout d'abord et depuis toujours "LA POSTE" c'est le courrier, il y arrive et il en part. Tout le monde connaît le facteur avec ses lettres, ses paquets, ses mandats, sa "Pub", le courrier c'est aussi CHRONOPOST un service spécial accéléré pour la France et l'Etranger, ce sont aussi les Imprimés sans adresse (commerçants et associations cela peut vous intéresser, renseignez-vous). N'oubliez pas que la dernière levée, si vous voulez que votre lettre parte, le soir-même, est à 16 H 15 à la boîte du Bureau.

Mais "LA POSTE" ce sont aussi des SERVICES FINANCIERS de plus en plus complets et performants.

Le COMPTE DE CHEQUE POSTAL : Avec le CCP, vous disposez de votre argent dans 17000 bureaux de poste mais aussi à domicile par l'intermédiaire du facteur. La poste vous adresse un relevé de compte gratuitement après chaque opération.

La CARTE BLEUE : Avec la carte bleue de la Poste, vous avez la possibilité de retirer 24 H sur 24 H de l'argent dans plus de 7000 distributeurs automatiques de billets (Postaux et Bancaires). De plus la carte bleue vous permet de régler vos achats chez plus de 35000 commerçants affi-

liés au réseau CB.

La CAISSE NATIONALE D'EPARGNE L'OISEAU BLEU :

- LE LIVRET A : Votre argent est disponible dans tous les bureaux de Poste, il vous rapporte un intérêt net d'impôt.
- LE CODEVI : Une épargne nette d'impôt, complémentaire au Livret A
- L'EPARGNE LOGEMENT : Votre épargne vous permet d'obtenir un prêt à un taux avantageux. Pour un projet immobilier entre 3 et 5 ans (ou en tant que placement) vous choisirez le PLAN D'EPARGNE LOGEMENT ; à court terme le LIVRET D'EPARGNE LOGEMENT sera le mieux adapté à vos besoins.

Les SICAV : Pour accéder aux placements boursiers sans expérience financière particulière, la réponse : les SICAV proposées par la POSTE, gérées par la CAISSE des DEPOTS. Au nombre de sept, chacune est adaptée à un problème particulier (court terme, moyen et long terme, revenus trimestriels, avantages fiscaux).

PRODUITS FINANCIERS DIVERS : Bons du Trésor, Bons d'épargne PTT, Emprunts Etat, PTT, EDF, CAECL, etc. et aussi :

- L'ASSURANCE VIE : Une gamme complète de contrats d'assurance-vie et de contrats retraite gérés par la CNP (Caisse Nationale de Prévoyance : le parapluie-bateau vu à la TV)

Vous le constatez depuis 1890 "LA POSTE" a bien changé, elle bouge BOUGEZ DONC AVEC LA POSTE.

Sur simple appel téléphonique au 64.31.81.47 M. PARE, votre Receveur est à votre disposition soit à son bureau, soit à votre domicile. Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à l'appeler.

Le Receveur
C. PARE

La Poste et les Facteurs du temps passé à nos jours



Ancienne poste



Nouvelle poste

GRUPE ASSURANCES
MUTUELLES DE FRANCE

GAMF

**ASSURANCES
MUTUELLES**

Jean-François SAVIER
Assureur Conseil

3, Rue de la Pôterne
77130 MONTEREAU

Tél. 432.07.04
C.C.P. 3086352 w La Source

**Couverture
Plomberie
Chauffage**

André BOUCHER
Spécialiste Toiture de Style

26, BOULEVARD ETIENNE-HARDY
77610 FONTENAY-TRESIGNY

Tél. (8) 425.97.71

Facteurs d'Hier et d'Aujourd'hui



Editions L'Empire - Paris

Messager du XV^e Siècle

E. Brongniot del.

Facteurs d'Hier et d'Aujourd'hui



Editions L'Empire - Paris

Messager du XVI^e Siècle

E. Brongniot del.

Facteurs d'Hier et d'Aujourd'hui



Editions L'Empire - Paris

Facteur de Ville sous la Restauration

E. Brongniot del.

Facteurs d'Hier et d'Aujourd'hui



Editions L'Empire - Paris

Facteur de Ville en 1830

E. Brongniot del.

Facteurs d'Hier et d'Aujourd'hui



Editions L'Empire - Paris

Messager du XVII^e Siècle

E. Brongniot del.

Facteurs d'Hier et d'Aujourd'hui



Editions L'Empire - Paris

Petite Poste en 1760

E. Brongniot del.

Facteurs d'Hier et d'Aujourd'hui



Editions L'Empire - Paris

Facteur Rural en 1830

E. Brongniot del.

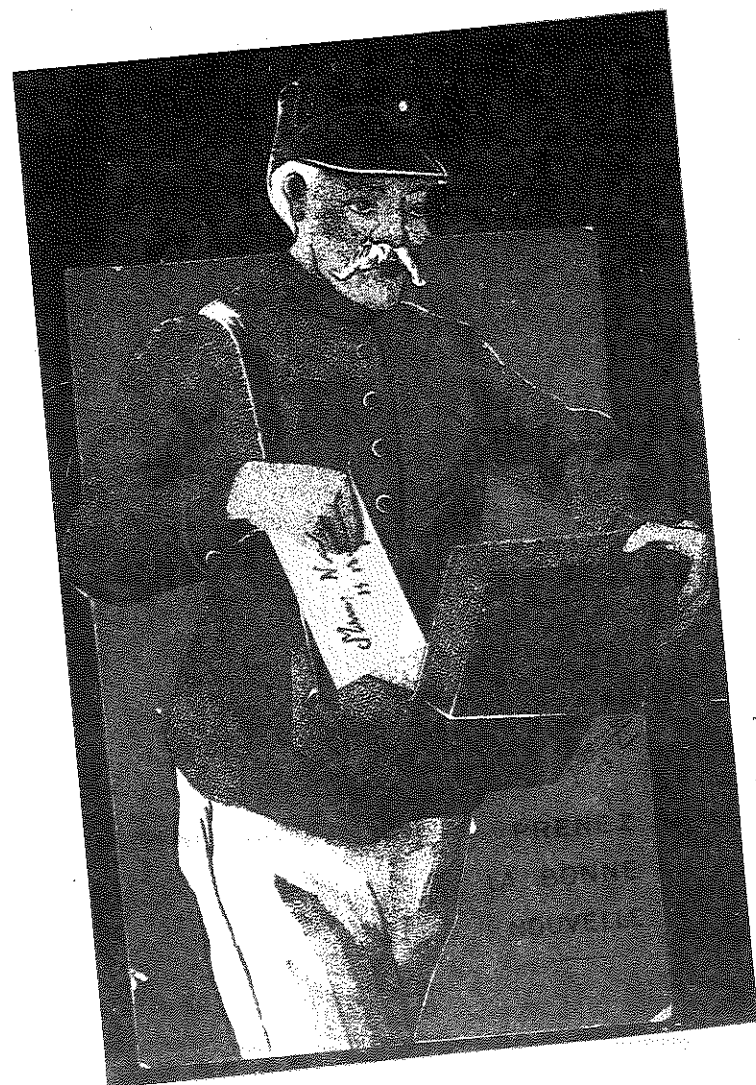
Facteurs d'Hier et d'Aujourd'hui



Editions L'Empire - Paris

Facteur de Ville sous le Second Empire

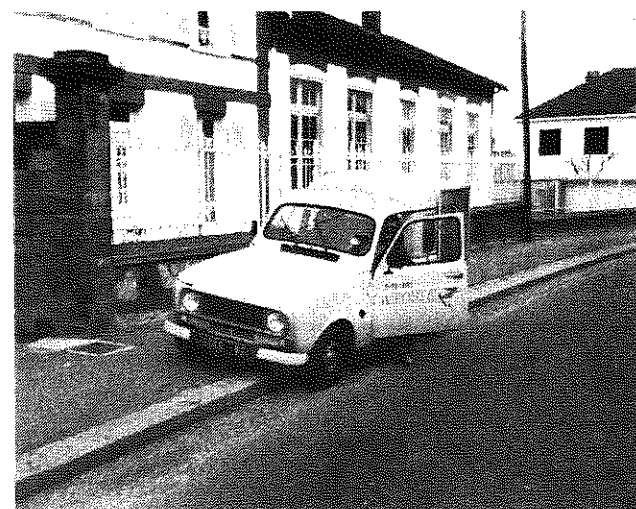
E. Brongniot del.



Facteurs d'hier



Facteur de la guerre 1914-18



La Poste à nos jours



M. et Mme PARE



Claude PARE, notre receveur

Au revoir CHARLY

Quand j'ai écrit cet article sur la Poste, Charly était encore parmi nous. Doublement parmi nous, d'abord en tant qu'habitant de Valence en Brie, mais aussi en tant que facteur, puisque tout ce mois d'août, comme souvent d'ailleurs, il avait remplacé, toujours aussi discrètement et efficacement, ces deux collègues partis en vacances.

Pour nous ce n'était pas qu'un remplaçant de passage, il faisait partie de notre équipe, de notre bureau, de notre village, apprécié de tous, de Valence à Pamfou en passant par Echouboulains, sans le montrer, il nous connaissait tous.

Quand tous furent rentrés, ce fut à lui de prendre quelques repos bien mérités en bord de mer.

Hélas une vague nous l'a pris à jamais.

Que Marie-Christine, ta femme, et Joffrey, ton fils, sachent qu'au delà des mots nous prenons part à leur immense peine et à toi.

Au revoir Charly

Claude Paré et ses collègues et amis de la Poste

Charly DAUVET, quelques jours avant sa mort



Médaille de la Famille pour Marcelle BEDET

« La maman éveille en chaque enfant les sentiments de bonté, de dévouement... » soulignait Mme Redon, maire, lors de la cérémonie de remise de médailles de la Famille Française à Mme Marcelle Bedet, dimanche matin à la mairie. Marcelle Bedet est venue habiter Valence l'année de son mariage en 1946, elle a eu quatre enfants.

« Les valeurs généreuses altruistes et sécurisantes que vous mettez quotidiennement en pratique sont les remparts que vous dressez contre l'adversité et l'égoïsme » devait conclure Mme le Maire avant de remettre la médaille de bronze à cette maman qui est aujourd'hui grand-mère de sept petits-enfants.



Cours de Danse Madame Annick JUSSEAUME

4-5 ans	Lundi	17H30/18H15
6-8 ans	Mardi	18H00/19H00
9-12 ans	Mercredi	14H00/15H30
13-15 ans	Mercredi	15H45/17H15
ADO	Lundi	20H45/21H45
Relaxation	Lundi	20H00/20H45
Gym-tonic	Mercredi	20H30/21H30
Danse Folklorique	Mercredi	10H00/12H00

Renseignements : Tél. : 64.31.84.92

GRAND GALA DE DANSE

Avec les élèves de l'Ecole de Danse de Valence et Chartrettes
animée par Annick JUSSEAUME, Professeur



Un peu de détente avant la danse



Annick dans ses œuvres



Les enfants après le maquillage

Félicitations à toute l'école de danse d'Annick JUSSEAUME, qui par son spectacle nous a charmés toute la soirée.

Soirée féérique, où les couleurs et les acteurs ont joué de concert pour le plaisir de tous les spectateurs qui ont assisté très nombreux à cette merveilleuse soirée.

Encore BRAVO et à bientôt.

Amitié Franco-Allemande en images

23ème anniversaire RENDEL

Monsieur le Président,
Messieurs les Représentants Politiques,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

En tant que Maire de Valence, je suis très heureuse de représenter notre village, le Conseil Municipal et tous les habitants, et de représenter notre pays, la France, en ce village de Rendel.

Il y a 23 ans que nos 2 équipes de football, RENDEL d'une part et VALENCE d'autre part, se sont rencontrées pour la première fois en 1964 et ce, grâce à la présence à RENDEL d'un habitant d'un village voisin du nôtre, vous le savez tous.

Il y a 23 ans que des liens d'amitié nous unissent. J'étais jeune à l'époque mais je me souviens. Ce lien n'est pas seulement un rapprochement entre deux communautés différentes mais un acte de foi en ce bel idéal qu'est la fraternité.

"Il n'y a pas de lien plus sacré que celui de la fraternité... s'apparenter par la parenté de l'âme, non par celle du sang, voilà ce peut l'homme seul..." disait GOGOL

Ce lien, en permettant, à la population de nos villages de se mieux connaître, et, par conséquent, de mieux s'apprécier, est un puissant ferment de compréhension et de

concorde.

Visites collectives, visites individuelles, échanges divers se font couramment et permettent ainsi la naissance de solides amitiés et de rapports fructueux pour tous. Ainsi, par exemple, une jeune femme de RENDEL est la marraine d'une petite ALEXANDRA à VALENCE. Réceptions réciproques lors de baptêmes, communions, mariages et ces liens vont se concrétiser bientôt par un mariage - le premier mariage - il s'agit, vous l'avez deviné de celui de ERHART avec une habitante de VALENCE ou plus exactement d'une ancienne Valençoise - MURIEL - que nous avons connue toute jeune. L'amour les a réunis.

Ils ont su surmonter ce qui aurait pu être un obstacle à leur union - l'obstacle de la "langue". MURIEL parle allemand et ERHART parle français... Dès maintenant, nous leur présentons tous nos vœux de BONHEUR.

Sachant combien les discours peuvent devenir pénibles lorsqu'ils sont trop longs et ne voulant pas abuser de votre temps, mais avant de terminer, je tiens à remercier de tout cœur, de la part de tous les Valençois qui ont été reçus, les familles qui nous ont accueillis chaleureusement et les organisateurs de cette soirée.

J'exprime le souhait que cette rencontre soit suivie de beaucoup d'autres comme celle-ci, notamment l'année prochaine à VALENCE, en 1988.

Anne-Marie REDON-MICHAUD
Maire



Un même sourire pour deux communautés amies...

FOOTBALL Amitié Franco-Allemande

23ème anniversaire entre Valence et Rendel

Une Histoire d'Amour

entre Valence et Rendel

Premier fruit = "Un mariage"

PAGE 13

DE SEINE-ET-MARNE

LE CHATELET - EN - BRIE

VALENCE-EN-BRIE

Une histoire d'amour

Entre Valence et Rendel Premier fruit : un mariage

Née en 1964 grâce à la présence d'un habitant de Paménil dans un village voisin de Rendel, l'amitié entre les sportifs footballeurs de Valence-en-Brie et Rendel n'a fait que croître... Mme Redon, maire, se souvient :

"J'étais jeune lorsque tout a commencé, il y a 23 ans. Ce lien n'est pas seulement un rapprochement entre deux communautés différentes, mais un acte de foi en cet idéal qu'est la fraternité..."

M. Rémi Billard, président d'honneur du club de football, se souvient également : *"Entre Rendel et Valence, c'est devenu la famille du football, la chaîne d'amitié soudée entre nos deux villages, est le résultat de la col-*

laboration des membres actifs, des deux équipes, des deux familles et des footballeurs."

Cette amitié, entretenue par des visites annuelles des deux communautés, va se concrétiser très symboliquement, le 22 août, avec le mariage de Erhard Hentzel, ex-président du club de foot de Rendel et Murielle Mottron, de Valence.

Ce premier "fruit" des relations entre les deux clubs devrait être suivi par d'autres, aux dires de certains. Cela ne nous étonnerait pas, étant donné la qualité des relations franco-allemandes Valence-Rendel.

En attendant, notre journal souhaite beaucoup de bonheur aux jeunes époux.



Mme Billard reçoit un cadeau du président de Rendel.



C'est beau l'amitié !



Mais il pourrait y avoir d'autres mariages...

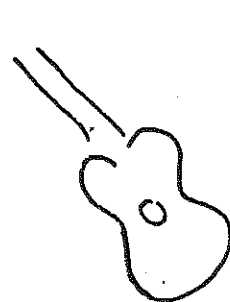
FETE DE LA MUSIQUE

La nuit est étoilée, la lune brille, le clocher de l'église, presque majestueux, se détache du ciel, tout ce concert lunaire se prête à la fête de la musique qui vient de débiter dans l'Eglise St Nicolas. En effet ce soir c'est la fête de la musique ; fête célébrée dans la France entière.

Pour reprendre l'idée de Bernadette Nicolas : *"La musique est en fête"*.

En effet nous allons assister à un concert de guitare, dont Bernadette Nicolas sera l'interprète de la soirée. Soirée guitare qui nous fit revivre la musique du 16ème siècle au 19ème en passant par le folklore espagnol et sud américain. Un régal musical qui a fait vibrer toute l'assemblée présente.

Encore merci.



Oeuvres interprétées

Etude - Prélude L. BROUWER

Musique du XVIème siècle

Danse - Anonyme anglais -

Greensleeves - Anonyme anglais -

Musique du XVIIIème siècle

Prélude en ré mineur - J.S. BACH -

Gavotte en la mineur - J.S. BACH -

Sarabande - G.F. HANDEL -

Musique du XIXème siècle

Thème sur l'air de la flûte enchantée - F. SOR -

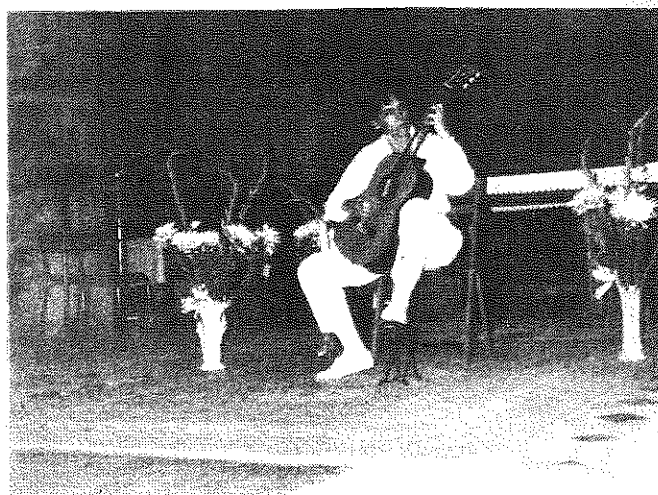
Etude en si mineur - F. SOR -

Menuet en la majeur - F. SOR -

Musique espagnole

Tango - Folklore -

Malaguena - Folklore -



Asturias - I. ALBENIZ -

Jeux Interdits - Anonyme -

Valse - J. BRAHMS -

Musique Sud Américaine

Prélude en mi majeur - H. VILLA-LOBOS -

Valse vénézuélienne - A. LAURO -

Bailecito - H. AYALA -

Choroš - A. SEMENZATO -

Huella - A. RAMIREZ -

Comme une rêverie - B. NICOLAS -

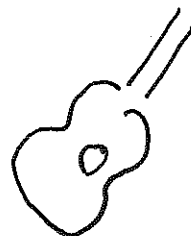
Musique contemporaine

Comme un hommage à Ravel - A. DUMOND -

Ballade en triolet - B. NICOLAS -

Berceuse - B. NICOLAS -

Tango en skaï - R. DYENS -



Qui est Bernadette Nicolas ?

Une nouvelle habitante de Valence, qui a élu domicile dans notre petit village, et qui a pour passion la musique : la guitare bien entendu, car Professeur de Guitare et Piano à ses heures.

Bernadette Nicolas est aussi cela

Née en 1958, Bernadette NICOLAS a commencé ses études musicales à l'âge de 10 ans au Conservatoire National du Raincy.

Elle obtient successivement son diplôme de fin d'études à l'unanimité du jury et sa médaille d'or couronnant ses études supérieures, dans la classe de J. HINOJOSA.

A travaillé également avec J. CARDOSO, P. IBANEZ, et avec L. BROUWER, O. CACERES (Stages internationaux).

Prépare actuellement un diplôme supérieur d'interprétation avec A. DUMOND (Institut catholique de Paris).

Titulaire de diplômes de pédagogie et d'histoire du langage musical, elle prépare également un diplôme d'harmonie avec N. BONET (Ecole Normale de Musique de Paris).

A joué dans de nombreuses formations : trio MARIPOSA, Ensemble de Guitares de Paris, duo ARION.

Bernadette NICOLAS est Professeur de Guitare à l'Ecole de St Germain S/Morin (77).

Amateurs de Musique et de Guitare

Bernadette NICOLAS se tient à votre disposition pour vous enseigner la musique et la guitare à Valence.
Tél. : 64.31.87.95.

Dimanche 21 Juin 1987 Le V.A.L.C. organise un Pique-Nique Champêtre aux Châteaux de la Loire

7 heures : Départ en car. Beaucoup d'enfants "bien réveillés".

Après quelques heures de route, traversée d'Orléans sous un ciel gris. Arrêt petit déjeuner, très apprécié par beaucoup d'entre nous.

Ensuite nous nous dirigeons vers CHAMBORD en passant par ST LAURENT des EAUX. Nous avons la surprise de trouver le Château en fête, musique, danses, nombreux visiteurs et le soleil qui brille. Château bâti pour François 1er, 440 pièces, 365 cheminées etc.

L'un des Chefs d'Oeuvre de la Renaissance entouré de 5350 hectares de forêt, clos d'un mur de 2 m 50 sur 33 kms ou de nombreux animaux protégés s'y reproduisent. Après avoir visité l'intérieur de ce grand Château, redescendu son célèbre escalier, nous le quittons avec regret.

Nous nous retrouvons tous, assis autour d'une table et dans l'herbe, ou chacun pique-nique avec plaisir dans un merveilleux décor devant nos yeux, château et jardin resplendissent dans le soleil, de jolies prises de vue pour les photographes en herbe.

Nous reprenons la route pour Cheverny, notre attente est très courte, voilà son château du XIIème, très différent du précédent. Ce furent l'Architecte BOYER de BLOIS et le Peintre Jean MOSNIER qui présidèrent aux travaux et à la décoration, comme pour le château de Chambord.

L'intérieur est un véritable enchantement, meubles,

tapisseries, tentures, porcelaines et décorations florales sont extraordinaires. Que de belles choses !!!...

Après notre visite, un léger détour pour voir la MEUTE (70 chiens) croisement de "FOX HUNT" anglais et du "POITEVIN" français, et un regard dans la salle des Trophées (louée en soirée), près de 2.000 bois de cerf sont exposés depuis 1850.

Quelques achats souvenirs avant notre départ.

Sur la route du retour, halte à la CAVE de SEUR, très bon accueil et dégustation de la récolte pour les gourmands.

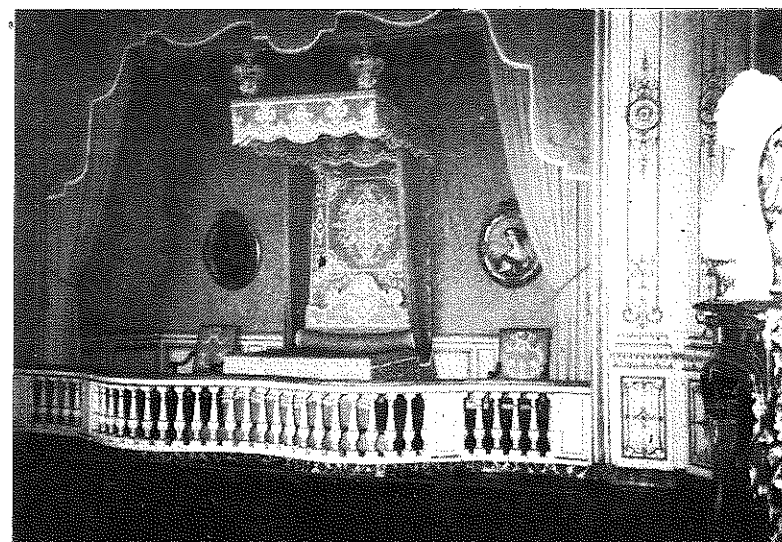
Quelques bonnes bouteilles rejoignent le car.

Nous pensons arriver à CLERY ST ANDRE pas trop tard, pour la visite guidée et très détaillée du Tombeau de Louis XI.

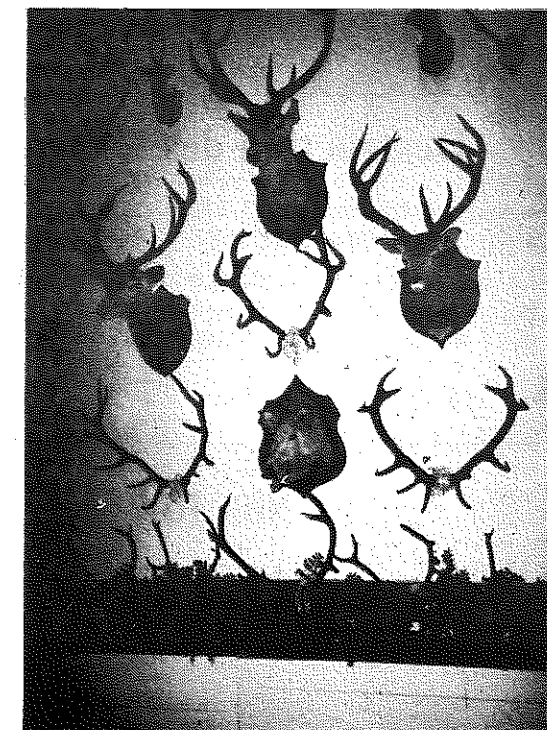
Après une petite pause pour les affamés, notre retour se passe dans la bonne humeur, arrivée à VALENCE vers 22 heures.

Tout le monde se sépare en se promettant de recommencer l'année prochaine.

La Présidente
C. JACQUET



Chambre de François 1er - Chambord



Salle des Trophées - Cheverny

Les anciens et le 14 Juillet

Le lundi soir, après la retraite aux flambeaux traditionnelle, il nous a été donné d'assister à un très beau feu d'artifices, bien choisi, bien tiré, et accompagné d'une bonne sonorisation qui donnait une ambiance de fête très réussie.

Quel dommage que cela n'ait pas été si vivant le lendemain ! Était-ce le "Pont" qui avait entraîné plus de monde sur les routes ? Était-ce le beau temps qui incitait à la promenade ? Ou faudrait-il chaque année trouver une distraction nouvelle ? Quoiqu'il en soit, il y avait fort peu de monde sur la place, et c'est regrettable. Mais au moins ceux qui étaient venus étaient amicaux, sympathiques, et causants, heureusement.

Nous, les "Anciens" n'avons pas eu trop à nous plain-

dre, nous avons eu des admirateurs et des acheteurs et nous avons apprécié nos amis, que nous remercions d'être venus.

Ceux qui ont été empêchés de venir peuvent toujours nous trouver le jeudi après-midi à la salle polyvalente. Nous nous ferons un plaisir de leur déplier nos restes (qui sont de beaux restes) dans lesquels ils pourront peut-être trouver quelques idées de cadeaux pour les fêtes de fin d'année.

D'autre part nous vous avons laissé envisager une promenade. Ce sera le dimanche 13 septembre pour FORGES LES EAUX, avec un programme très alléchant. Pensez-y dès maintenant.

Mme PIERUCCI

David NAVARRO à l'honneur

Nous avons appris que le jeune DAVID NAVARRO a obtenu la première place au Challenge Benjamin Avon. Toutes nos félicitations à David qui a tout l'avenir devant lui.

Destruction des Chardons

- Arrêté Préfectoral du 15.2.82
- Arrêté Municipal du 21.8.87

La destruction des chardons est obligatoire. Les propriétaires ou occupants de terres infestées sont tenus de procéder à la destruction des chardons.

Nos Joies

Mariages :

- le 20 juin 1987 Carmen MIMOZ et Serge Michel SENE
- le 27 juin 1987 Françoise RESSOUCHES et Daneil BUSQUETS

Inscription sur les listes électorales

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire pour toutes les personnes de nationalité française. Les demandes d'inscription sont reçues dès maintenant à la mairie de votre domicile et ce, jusqu'au 31 décembre.

Les électeurs et électrices ayant changé de domicile ou résidence, les personnes ayant atteint l'âge de 18 ans ou qui l'atteindront au plus tard le 28 février 1988 sont invitées à déposer leur demande d'inscription.

Nos Peines

- M. Roger SORET le 27.6.87
- Mme Gregoria GOMES le 2.7.87
- M. Charles DAUVET le 14.9.87

Rencontres au fil du temps

Dans le prochain VALENÇOIS apparaîtra une nouvelle rubrique : "Rencontres au fil du temps" par Daniel REDON.

Cette nouvelle rubrique sera consacrée à des femmes et des hommes que nous connaissons, que nous cotoyons, tout en ignorant leur passion ou leur hobby dans leur vie courante.

Il m'a semblé qu'il serait intéressant pour le Valençois de les rencontrer, et d'animer une rubrique sous forme de reportage ou d'interview, afin qu'ils nous fassent partager

leurs connaissances.

Cette rubrique sera très hétéroclite et nous rencontrerons des gens totalement différents, mais tous animés d'une même passion ; l'Amour de leur métier, des animaux, du sport, de la nature, de politique, de philosophie... la liste sera très variée.

Dans le prochain numéro, c'est d'un métier que nous parlerons.

Mon premier rendez-vous sera avec un Transporteur de Valence, connu de vous tous : Daniel JACQUET.

24 HEURES EN SEINE-ET-MARNE

LUN. 11 MAI 1987 — LE PARISIEN

Les élus de la région viennent de faire le point à la préfecture

L'AUTOROUTE A 5 SUR LA BONNE VOIE

L'A 104, de l'autoroute du Nord à l'A 10, vers Bordeaux, en passant par l'autoroute du Sud, est opérationnelle, de même que le C.D. 51, le F 6 et la R.N. 446 : voilà donc la rocade des villes nouvelles bien avancée. Marne-la-Vallée, Melun-Sénart et Évry sont ainsi reliés ou presque en voies rapides.



Ils sont tous concernés.

RESTE l'autoroute A 5 qui reliera Troyes à Paris via Melun-Sénart. Ce projet vient de recevoir l'agrément de l'ensemble des élus nationaux intéressés. En Seine-et-Marne, les terrains d'assiette sont acquis depuis plusieurs années, ils longent la voie actuelle du T.G.V. : de la R.N. 105 (Montereau-sur-le-Jard) à la R.N. 36 (Saint-Germain-en-Laye) en passant par la R.N. 371 et poursuivant jusqu'à Montereau et Sens par le canton du Châtelet-en-Brie.

Une réunion à Melun des partenaires, élus des régions traversées notamment, a permis de faire le point sur les études d'ores et déjà engagées. Au près du préfet, commissaire de la République, M. Blanc, se trouvaient, entre autres, MM. Lapillonne, directeur de la D.D.E., et Cabane, secrétaire général de la préfecture, de même que M. Alain Vivien, député.

Longueur : cent trente-six kilomètres. Coût : 3 millions de francs. C'est, soulignent ses concepteurs, un projet inhabituel tant par son importance que par le jumelage de son tracé, entre Melun et Sens, avec la ligne du T.G.V. C'est une première qui n'ira pas sans poser quelques problèmes techniques. Mais, outre une meilleure desserte du département de l'Aube un peu laissé pour compte, l'objectif est d'éviter la traversée de Paris pour passer d'un point cardinal à l'autre. Excellente initiative, même si le trajet s'en trouve rallongé.

Ballantine's : Grand Cru d'Ecosse

Élevé en fûts de chêne et mis en bouteille à Dumbarton
par George Ballantine & Son



Sachez apprécier et consommer avec modération